



Obtenir un extrait de casier judiciaire sur 5ans

Par **CIPCIP_old**, le **13/07/2007** à **21:16**

Le bulletin n°3 ne fait pas référence à la durée concernant l'extrait, or pour obtenir un visa Etudiant de 1 an, j'ai besoin de ce document mentionnant les 5 ans.
Savez-vous où et comment l'obtenir?

Par **Adam Kadamon**, le **14/07/2007** à **17:05**

Bonjour,

Le Code de procédure pénale ne comporte aucune disposition concernant la durée de validité d'un extrait de casier judiciaire.

Pour en faire la demande voici le lien.

[CASIER JUDICIAIRE](#)

Si vous avez besoin de renseignement complémentaire n'hésitez pas à préciser votre situation et le pays de destination.

Cordialement.